UPJV

Choisir la licence Psychologie

OBJECTIFS

La psychologie se fixe pour objectifs de décrire, d'expliquer les conduites des organismes vivants en fonction des conditions physiques et sociales dans lesquelles ils se trouvent. La formation en psychologie consiste en l'acquisition:

d'une solide base théorique dans les différents champs de la psychologie;
d'une solide formation scientifique (incluant des connaissances en biologie, neurosciences, statistiques);
d'une solide maîtrise des outils des professionnels et des chercheurs en psychologie.

Attendus nationaux

Il est attendu des candidats en licence Mention PSYCHOLOGIE un certain nombre d'éléments. Chacun est souhaitable mais l'un peut compenser l'autre.

Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement
Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

Disposer de compétences de raisonnement logique et d'argumentation
Cette mention suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

Disposer de compétences dans au moins une langue étrangère, de préférence en anglais
Cette mention comporte en effet obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise de l'anglais est donc fortement recommandée.

Avoir des compétences dans les disciplines scientifiques
Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins une des disciplines suivantes : mathématiques, physique-chimie et sciences de la vie et de la terre.

Avoir des compétences dans les disciplines littéraires et les disciplines de sciences sociales
Cette mention requiert en effet un bon niveau dans au moins deux des disciplines suivantes : français, philosophie, histoire-géographie et sciences économiques et sociales.

Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines
La licence de Psychologie a en effet pour objet l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail
Cet attendu marque l'importance, pour la formation en psychologie, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la Licence de psychologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Critères de la commission d'examen des vœux

L’évaluation du dossier pourra s’appuyer sur les éléments suivants :

Résultats obtenus dans les disciplines scientifiques :
- Mathématiques, Sciences de la vie et de la terre

Résultats dans les disciplines littéraires :
- Résultats des épreuves anticipées au baccalauréat français
- Notes obtenues dans les disciplines littéraires

Niveau de langues :
- Disposer d’un bon niveau dans au moins une langue étrangère (Niveau B)

Progression :
- Les résultats du baccalauréat pour les réorientés

Méthodologie dans le travail :
- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Capacité d’organisation et d’investissement
- Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir

Production et traitement de contenus diversifiés :
- Champ « méthode de travail » de la fiche Avenir

Autonomie :
- Champ « Autonomie » de la fiche Avenir

Implication personnelle :
- Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et terminale
- Champ « capacité à s’investir » de la fiche Avenir

Projet de formation motivé

Secteurs d'activité et métiers visés

Titre professionnel de Psychologue. Champs de la santé, du médicosocial, du handicap, du social, de la justice, de la police et de la gendarmerie…
Accès aux professions paramédicales et aux métiers d’aide et de conseil (ces métiers sont accessibles après avoir obtenu un diplôme d'état,recrutement par concours) -Les métiers de l’éducation : ces métiers sont accessibles après l’obtention du concours : Professeurs1er et second degré, conseiller principal d’éducation.

Taux de réussite (passage L1 en L2)

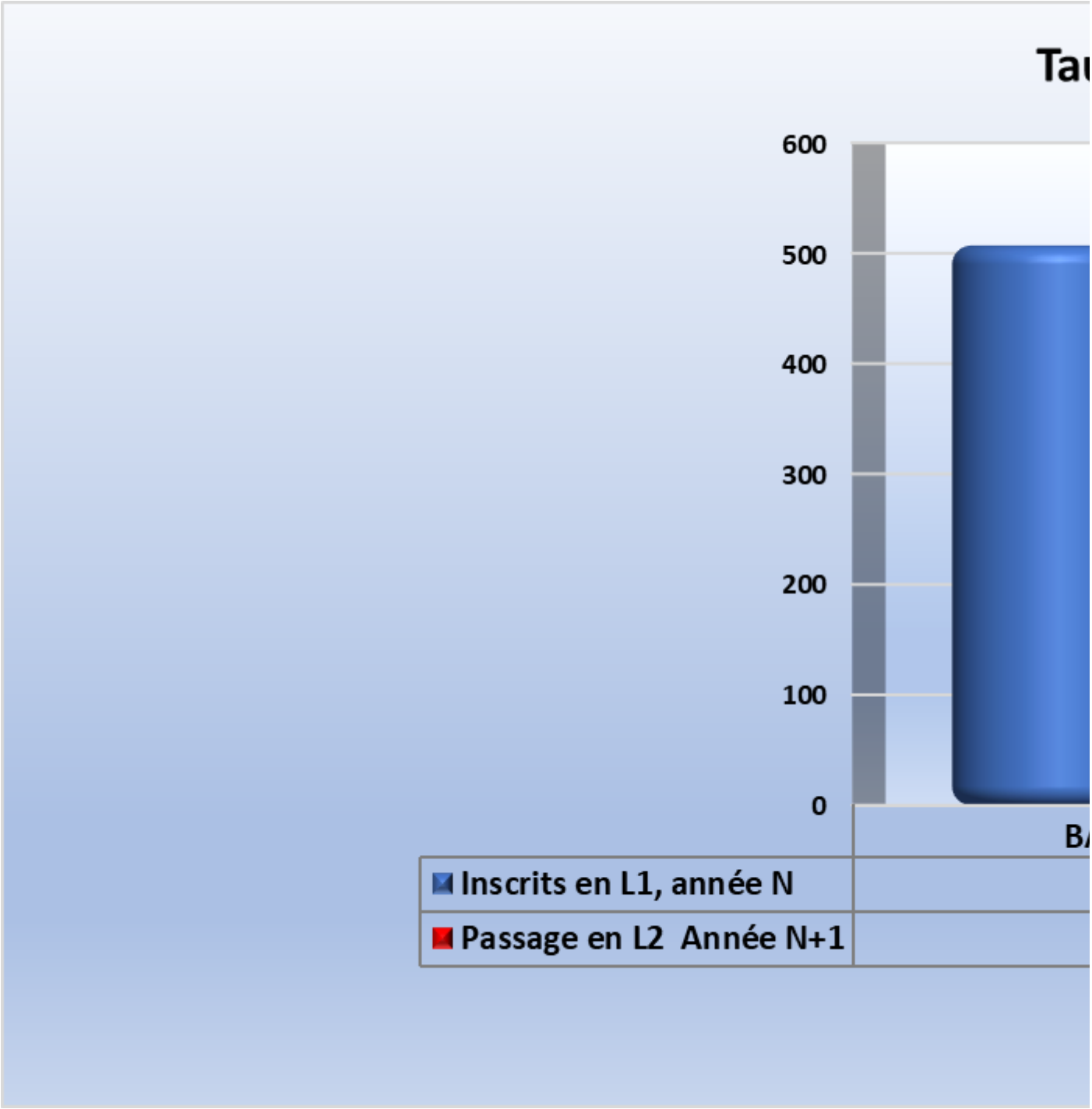
Tau
600
500
400
300
200
100
0
BA
Inscrits en L1, année N
Passage en L2 Année N+1